

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 17,00; 6 mois, 32,00; 1 an, 60,00
France et Belgique.....	3 mois, 18,00; 6 mois, 34,00; 1 an, 64,00
Union postale.....	3 mois, 20,00; 6 mois, 36,00; 1 an, 62,00

REDACTION-ANNONCES

ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1900. Inter. 6.
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 1216.

Les meilleures Chaussures
Doublées pour
les grandes Marques

UNIC - PINET
sont en vente
M^{re} PAPILLON-BONTE
167, Rue de Lannoy 167
ROUBAIX
Pantoufles Hygiéniques
Docteur RASUBEL

Le plus grand choix
d'Articles d'Hiver
SNOW-BOOT
SABOTS et
PANTOUFLES
FOURRURES LAPINS
GUÊTRES
M^{re} PAPILLON-BONTE
167, Rue de Lannoy 167
ROUBAIX
Collection unique de
SOULIERS de SOIRÉE

BILLET PARISIEN

Commission et Gouvernement se sont mis d'accord

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 11 NOVEMBRE (Minuit).

Tandis que l'anniversaire de la victoire était célébré à l'Arc de Triomphe, sur la tombe du héros Inconnu, les pourparlers reprenaient entre la Commission des Finances et le Gouvernement. La journée d'hier avait vu s'accroître le désaccord au sein du cartel; celle d'aujourd'hui a été prise par un travail de rapprochement entre les thèses en présence.

Déjà au cours de la nuit dernière, M. Malvy avait supplié M. Painlevé, au nom des groupes cartellistes, de réviser ses projets qui ne répondaient pas aux idées de la majorité. Le Président du Conseil se refusa à abandonner purement et simplement un travail qui, assurait-il, avait été minutieusement étudié, et pour lequel il s'était entouré des avis d'hommes compétents. Mais il consentit à apporter d'importantes modifications.

Ce matin, M. Lamoureux, rapporteur de la Commission des Finances, reprit la conversation avec M. Painlevé, en lui précisant les points sur lesquels une transaction pourrait intervenir. L'accord a pu se faire, lui dit en substance M. Lamoureux, entre les membres du cartel; il ne reste plus qu'à le réaliser entre le Cartel et le Gouvernement. A la suite de cette conversation, M. Painlevé promit de remanier ses projets dans le sens des vœux des commissaires cartellistes.

Les projets gouvernementaux, ainsi modifiés, ne sont pas au point avant demain. Sur quels articles au juste portent ces remaniements? La formule transactionnelle présentée au Gouvernement par la Commission est très largement inspirée par les projets conçus par M. Loucheur et dont le Journal de Roubaix a publié récemment une analyse.

Sur la question de la consolidation, le Gouvernement, sans renoncer à son point de vue, en adopta le principe pour les bons à court terme venant pas à échéance immédiate. Mais il semble que cette consolidation ne sera, en aucun cas, obligatoire. Autrement dit, les porteurs de bons seront libres de choisir entre le remboursement et la consolidation. Mais seule la consolidation leur assurera l'exonération fiscale.

Quant aux échéances prochaines, on y ferait un peu de concessions de trésorerie. Ajoutons enfin que le texte proposé mardi à la Commission des Finances par M. Léon Blum, concernant la participation de l'Etat au bénéfice des sociétés, a été accepté par le Gouvernement.

R...

LA GUERRE AU MAROC

ABD-EL-KRIM DESIRE LA PAIX

Fès, 11 novembre. — Abd-el-Krim continue à dénoncer à Fès des personnes qui n'ont en l'effort de guerre que des visées égoïstes, mais bien plutôt des visées égoïstes. Cependant, l'ensemble des démarches montre bien qu'Abd-el-Krim, battu, désire la paix. Mais pourquoi ces détours, alors qu'il n'a qu'à cesser les hostilités et mettre bas les armes pour trouver la France généreuse, prête à causer.

LES ACCORDS DE LOCARNO

UN MESSAGE DE M. MUSSOLINI A M. ARISTIDE BRIAND

Le «Duce» se rendra à Londres pour la signature des accords.

Paris, 11 novembre. — L'ambassadeur d'Italie a fait remettre à M. Aristide Briand un message émanant de M. Mussolini: «Je suis reconnaissant à M. Briand de son message courtois par lequel j'ai pu constater avec plaisir combien le Gouvernement français apprécie l'action du Gouvernement italien et son action personnelle pour la conclusion du pacte de Locarno. «Ayant en vue une paix européenne solide et les avantages qu'elle comporte, le Gouvernement italien a été heureux de collaborer à ce pacte qui peut, certainement, en constituer une garantie efficace. «Je me propose de prendre part à la réunion de Londres où le pacte sera consacré par la signature et où j'espère me rencontrer encore avec M. Briand, dans le but de poursuivre avec lui et les autres ministres italiens et français les négociations d'amicable coopération. «L'Italie reconnaît de la part des sentiments amicaux envers la France.»

Le complet contre M. Mussolini

Le général Peppino Garibaldi n'a pas été arrêté.

On a annoncé l'arrestation du général Peppino Garibaldi, à la suite de l'attentat contre M. Mussolini.

M. Riccio Garibaldi nous prie de démentir cette fautive nouvelle: son frère le général n'a pu être arrêté en Italie, pour la bonne raison qu'il séjourne en Amérique depuis six mois.

ON DECOUVRE UN COMLOT contre les souverains roumains

Huit arrestations

Bucarest, 11 novembre. — La police de Garibaldi a procédé à l'arrestation de huit individus accusés d'avoir ourdi un complot contre la vie du roi et de la reine de Roumanie. Parmi les personnes arrêtées, se trouvent un agent provocateur russe, nommé Radzhebo, et un sujet bulgare. Un soldat roumain, du nom de Taneai, avait été désigné pour tirer au sort, pour lancer la bombe qui devait tuer les souverains roumains.

Quand la police se présenta, au domicile de Taneai, celui-ci tenta de dissimuler une bombe dans un placard, mais l'entraîner dans le placard et fit explosion. Tombé et trois autres furent blessés par des éclats et sérieusement blessés.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LES PROJETS FINANCIERS

L'attitude du Gouvernement

M. PAINLEVÉ SERA DE NOUVEAU ENTENU JEUDI PAR LA COMMISSION DES FINANCES

Paris, 11 novembre. — Ce matin, MM. Lamoureux et Georges Bonnet ont eu avec M. Painlevé, rapporteur de la Commission des Finances, une très longue entrevue. Au ministère des Finances on déclare que l'attitude du Gouvernement reste conforme à ce qu'il a toujours été: il a toujours dit, en ce qui concerne la consolidation, qu'il ne pouvait en être question, ni pour les bons de la Défense nationale, ni pour les bons à court terme. Sur ce point, il n'est pas de discussion possible: le Gouvernement ne consentira pas à modifier son attitude.

En ce qui concerne les bons dits «à court terme» qui arrivent à échéance dans dix-huit mois ou deux ans, la situation est finalement délicate: il apparaît qu'une formule transactionnelle entre la consolidation forcée et la consolidation volontaire ne serait pas en principe à écarter; on peut imaginer, par exemple, un déchéatement des remboursements sur un certain nombre d'années, un jeu de compensations et de retenues qui n'affecterait aucunement le mouvement des bons de la Défense nationale.

En ce qui concerne l'émission de nouveaux billets, on considère au ministère des Finances qu'on n'a pas le choix, comme d'habitude, de simplement le supprimer après la consolidation et l'infation. — La consolidation conduisant infailliblement à l'infation, et à une infation désordonnée.

On souligne d'autre part, dans les sphères gouvernementales, que le manifeste de l'Union républicaine du Sénat, proclamant la nécessité d'un effort fiscal, et fixant cet effort à environ 5 milliards par an correspond, sur ces deux points, aux principes essentiels du Gouvernement de M. Painlevé qui a cessé de se réclamer.

M. Painlevé sera entendu jeudi à 11 heures par la Commission des Finances.

Paris, 11 novembre. — M. Malvy, président de la Commission des Finances, s'est entretenu au début de l'après-midi avec quelques-uns des représentants des groupes de gauche à la Commission et les a mis au courant du résultat de son entrevue avec le Président du Conseil.

Il leur a fait connaître que M. Painlevé avait accepté diverses modifications à ses projets. M. Painlevé viendra jeudi à 11 h. devant la Commission et le texte dactylographié des nouveaux aménagements de son projet, sera communiqué à chacun des membres de la Commission. Celle-ci s'est adjournée à jeudi 11 heures, pour entendre le Président du Conseil.

Les bruits de couloirs

Des renseignements que nous avons pu recueillir en dehors des milieux gouvernementaux, il résulte que:

1° Pour les valeurs mobilières, le Gouvernement sera disposé à accepter un texte qui se rapprocherait sensiblement de celui proposé hier à la Commission des finances par M. Léon Blum, et concernant la participation de l'Etat aux revenus et à l'actif des sociétés au moyen de parts bénéficiaires.

2° Pour l'infation, le plafond des avances de la Banque à l'Etat serait élevé d'un chiffre déterminé et fixé de façon à laisser au Gouvernement une marge suffisante à sa liberté de manœuvre.

Le projet de loterie nationale

Ajoutons que le Gouvernement, en présence des nombreuses tendances qui se manifestent en faveur de l'organisation d'une loterie nationale, estime qu'il y a lieu, de toute évidence, une source de revenus possibles, puisqu'il a prévu dans son projet des émissions de bons à lots, mais qu'il se refuse toutefois à consacrer un pareil système comme la base principale d'une politique financière.

Une panique à la Bourse de New-York

New-York, 11 novembre. — Une panique s'est produite hier à Wall-Street.

L'élévation du taux d'escompte de la Federal Reserve Bank de 3 1/2 à 4 % a déclenché un mouvement de baisse, qui ne tarda pas à se propager.

Comme les ordres de vente arrivèrent à la fois de tous les points des Etats-Unis, les conseillers se précipitèrent vers la corbeille, chacun voulant éviter la ruine de ses clients.

On assista alors à des scènes épiques. On vit des banquiers connus se démenner comme de possédés et pousser des cris stridents. Certains conseillers, le faux-cot arraché, la veste en loques, faisaient le coup de poing pour pénétrer de force dans des groupes compacts. A la fin de la séance, la Bourse ressemblait à une maison de fous où se serait déclaré un incendie.

Au cours de cette séance mémorable, 3.430.000 litres changèrent de mains et il y eut des effondrements sensationnels.

IL A NEIGÉ A LONDRES

Londres, 11 novembre. — Pour la première fois en novembre, depuis six ans, la neige est tombée à Londres et dans les environs pendant les premières heures de la journée.

Un froid très vif sévit actuellement en Ecosse.

On découvre dans une caveau en Russie les restes du cheval à trompe et aux pieds fourchus

Moscou, 11 novembre. — On vient de découvrir dans les montagnes de l'Oural, une caveau qui est probablement la plus grande du monde. Elle se trouve près de l'endroit qui s'appelle Koungour et s'étend à une profondeur de plus de 30 kilomètres. On y a découvert les restes de l'animal du cheval contemporain, le poltérium qui avait une trompe et les pieds fourchus.

A LA GLOIRE DES HÉROS DU 43^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Inauguration d'un monument commémoratif à la Citadelle de Lille



LE DÉPART DU CORTÈGE, GRAND-PLACE (à droite, les généraux Moisson, Cuny et Laignelot)

Lors de sa visite officielle en mai 1921, S.M. le Roi des Belges Albert I^{er}, le Roi Soldat, avait célébré en termes magnifiques la contribution héroïque des gars du Nord y au succès final de nos armes et la tenue particulièrement brillante du corps d'élite que fut le 1^{er} Corps d'armée pendant la grande Guerre.

Par une heureuse coïncidence, en ce jour anniversaire de la victoire des alliés, la ville de Lille, à laquelle s'étaient associés les civils voisins en même temps que nos alliés belges, a tenu à rendre à ses glorieux régiments 43^e et 243^e R.I. et 201^e R.I.T., l'hommage qu'ils méritent.

Un monument d'un goût très sobre — plaque de marbre et motifs de bronze encadrés d'un simple motif architectural — rappellerait aux futures générations du quartier Bouffiers le sacrifice de leurs aînés. La population lilloise a témoigné par une belle affluence aux diverses cérémonies qui se sont déroulées ces deux derniers jours de la semaine par cette belle jeunesse qu'elle vit partir intrépidement aux jours tristes d'août 1914.

LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

A 9 h. une messe de Requiem a été célébrée à la mémoire des disparus en l'église St-Maurice dont l'immense nef était noire de monde. De nombreuses sociétés d'anciens militaires y assistaient avec leurs drapeaux.

On remarquait dans le chœur MM. S.S. Quillet évêque de Lille et Marsein, MM. les chanoines Rogent, amonier militaire et Filpo vicario général.

Aux premiers rangs MM. les généraux Laignelot, ancien commandant du 16^e bataillon de chasseurs à pied, Cuny, représentant du général Lacapelle, Moisson, MM. Courcol, Président des anciens du 43^e, Guilbaut, conseiller général, Gondaert, Président de l'U.N.C., etc.

Le chœur choral des XXX prêtait son concours à cette belle cérémonie.

En chaire, M. le chanoine Rogent, amonier du 1^{er} C.A., officier de la Légion d'honneur prononça une vibrante allocution, rappelant la grandeur du sacrifice des héros et la reconnaissance qui leur est due en ce jour où nous fêtons l'Armistice et la victoire des Alliés.

Dans le même moment un service religieux était célébré à la synagogue par le M. le grand Rabbini Poliakof.

LE CORTÈGE

La musique du 3^e régiment de Chasseurs à pied belges de Tournai qui accompagnait une délegation d'officiers et soldats de cette garnison est arrivée à 9 h. 30, en gare de Lille où elle a été reçue par M. Melchior, consul de Belgique et une délegation des anciens du 43^e.

Les chasseurs belges se sont rendus aussitôt au pied de la Citadelle. Les divers groupements, anciens militaires, anciens combattants, mutilés et veuves de guerre, gradés et soldats belges, sociétés de préparation militaire, étaient déjà réunis avec les drapeaux devant la colonne obélisque.

On remarquait parmi les notabilités présentes: MM. les généraux Moisson, Laignelot, Rogent, M. le médecin-inspecteur Pichon l'entraîneur d'armée, le colonel Brode, commandant le 43^e R.I., M. Courcol, M. Laban, secrétaire-général de la Reconstitution, représentant le Préfet du Nord, MM. Des Rotours et Ch. Desoisse, députés, MM. Guilbaut, Scalbert, conseillers généraux.

Les petits chasseurs belges exécutèrent les hymnes nationaux. Puis le cortège auquel s'étaient joints les membres de l'administration municipale s'éleva par la rue Nationale et le boulevard de la Liberté dans la direction de la Citadelle. Les trois cents étaient enfilés par une foule de promeneurs qui se joignirent nombreux à cette manifestation.

L'INAUGURATION DU MONUMENT

La cour d'honneur du quartier — où est érigée la plaque commémorative — est magnifiquement décorée. En face du monument recouvert d'un voile sur des tentures encadrées de drapeaux et d'écussons trois grandes médailles sont reproduites: légion d'honneur, médaille militaire et croix de guerre.

Les diverses unités de la garnison, balonnées au canon, sont formées en carré.

Il est à peu près onze heures, lorsque en face des drapeaux massés, les personnalités officielles prennent place. A toutes celles déjà citées se joignent MM. Hudelo, Préfet du Nord, accompagné de MM. Leroy secrétaire général, Chavin, chef du Cabinet; M. le général Cuny, commandant l'infanterie divisionnaire remplaçant le Maréchal Franquet d'Espèrey, empêché, M. Salengro, maire de Lille, entouré de son Conseil municipal, M. le Recteur d'Académie Chatelet, M. Grimpret, Ingénieur départemental, M. le Pasteur Box, M. le Consul de Pologne, etc.

Plusieurs coups de canon sont tirés et tandis qu'on découvre la plaque de marbre gravée d'or le chœur des XXX entonne au milieu d'un recueillement religieux «l'Hymne aux morts», de V. Hugo.

Les discours

M. Courcol, président du Comité du Monument, remercie les personnalités présentes et remet au colonel Brode, commandant le 43^e, la garde au précieux monument, «emblème vivant de l'honneur». Le colonel Brode prend aussitôt l'engagement de veiller au marbre sacré, de rappeler souvent, constamment, aux jeunes soldats qui lui sont confiés, les grandes leçons de la guerre.

M. le Commandant Pajot, ancien commandant du 1^{er} C.A.T., salue les drapeaux des régiments groupés en face de lui et dont les plus glorieux témoignent de leurs exploits et salvamment nos énergies. S'adressant aux jeunes soldats, il ajoute: «Demandez toujours à nos aînés, la manière résistante lilloise.»

M. Aime Gondaert, président de l'U.N.C., tire la sonnette qui nous ramène à ce jour d'armistice. «Il ne faut pas laisser sacrifier cette belle victoire si éminemment conquise, à des égoïsmes, à des appétits égoïstes. Le culte de nos morts nous fait un devoir d'agir et c'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à la «génération de fer».

La Fête nationale de l'Armistice à Paris, en Province et dans la Région

A PARIS

Paris, 11 novembre. — Aujourd'hui 11 novembre, septième anniversaire de l'Armistice, les Parisiens, comme tous les Français ont célébré cette grande date de notre histoire.

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Dans les églises de différents cultes, des cérémonies religieuses ont été célébrées à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

Le cardinal Dubois, notamment, a célébré une grand-messe solennelle ce matin, à 9 h. et dans la basilique métropolitaine de Notre-Dame-de-Paris, Mgr Charost, cardinal archevêque de Rennes, président, de son côté une messe célébrée en l'église Saint-Len, avec le concours de nombreux artistes.

LES DRAPEAUX DES RÉGIMENTS DISSOUS

Le temps, qui était hier ensoleillé, est ce matin gris et brumeux.

Un peu après huit heures, les premiers officiers de complément désignés pour former la garde d'honneur des drapeaux des régiments dissous des armées de réserve et de territoire furent placés dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides. A 8 heures trente, on fait l'appel des porte-drapeaux. Pendant ce temps, les drapeaux ont été rangés au nombre de 250 et rangés par corps d'armée, sous la galerie qui conduit à l'entrée du Musée de l'Armée. Le général Maréchal, directeur du Musée de l'Armée, qui assiste plusieurs officiers du gouvernement militaire de Paris, remet les glorieux emblèmes aux officiers qui se sont rangés devant le front des troupes qui présentent les armes.

La colonne des drapeaux est alors formée au centre de la cour d'honneur. Les porte-drapeaux, rangés par huit forment plusieurs groupements, dont chacun est placé sous les ordres d'un capitaine.

Les troupes qui doivent accompagner le cortège prennent leurs emplacements devant la cour de l'Hôtel des Invalides.

A cheval, entouré de son état-major, le général Gouraud, gouverneur de Paris, vient se placer à gauche de la grille.

La porte d'honneur du monument, débouche la longue série des drapeaux. Le général Gouraud, son porte-étendard et son état-major, escortés d'un nouveau détachement de cavalerie et de gardes républicains à cheval, ferment la marche.

Après l'exécution de l'Hymne à la France Immortelle et d'une Marseillaise, exécutée sur un mode lugubre les troupes, drapeaux et sonnettes, défilent devant le monument. Le général Gouraud, le ministre de la Guerre, le général Lamon, le ministre de la Marine, le gouverneur de Paris, le président de la Chambre, le gouvernement et la Ville de Paris. De nombreuses délégations d'anciens combattants, mutilés, pupilles de la Nation, ont été rangés de chaque côté de l'avenue des Champs-Élysées.

Les porte-drapeaux viennent se ranger près de la tombe du Soldat Inconnu, exécutant la daine sacrée, et formant une haie glorieuse de chaque côté de l'allée qui fait face à l'avenue des Champs-Élysées.

De nombreuses personnalités officielles arrivent successivement.

A 10 h. 45, M. Painlevé, accompagné de son chef de cabinet, descend de voiture.

MM. Daladier, ministre de la Guerre; Borel, ministre de la Marine; Yvon Delbos, ministre de l'Instruction publique, sont parus les membres du Gouvernement présents.

LE BANQUET

Un banquet intime réunit à 2 heures, dans les salons de l'Hôtel de Clugny, les membres des comités. On remarque tout autour de M. Courcol, M. le général Moisson, M. Masson, adjoint au Maire, M. Laban, représentant M. le Préfet, M. le colonel Brode, M. le Chanoine Rogent, M. le Chanoine Moisson, M. le Chanoine Jourdain, représentant Mgr l'Evêque de Lille, M. Deleuque, Président des Amis de Lille, M. le Pasteur Bosc, M. le Rabbini Poliakof, M. Delanoy, architecte, auteur du monument avec le sculpteur J. Cayé, MM. les capitaines Allez et Destables, de Roubaix, etc.

A l'heure des toasts, M. le général Moisson, M. Laban et M. Masson, féliciteront M. Courcol d'avoir associé à la fête de l'Armistice le culte pieux du Souvenir.

LE CONCERT AU PALAIS-RAEAU

A 7 heures, la musique du 3^e régiment de chasseurs à pied belges, sous la direction de son brillant chef, M. le capitaine Michel et le Chœur Choral des XXX se sont fait chaleureusement applaudir en un concert donné au Palais Raeanu devant une très nombreuse assistance.

La pose de la première pierre du Monument aux Lillois morts pour la France

A l'issue de l'inauguration du monument aux morts du 43^e R.I. est lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du monument de la Ville de Lille va élever à la mémoire de ses enfants morts pour la France.

On sait ce que ce mémorial qui s'élève sera à la salle du Congrès et masquera les derniers vestiges du Palais Raeanu détruit par un incendie au cours de la guerre.

Un cortège composé des membres de l'Administration municipale et de notabilités, parmi lesquelles MM. Chatelet, recteur de l'Académie; Grimpret, ingénieur départemental; le chanoine Rogent, amonier du 1^{er} C.A.; le pasteur Bosc, le rabbin Poliakow, Deleuque, président des Amis de Lille, se forma vers midi 30, Grand-Place. Les autorités gagnèrent l'emplacement où s'élèvera le monument, puis pendant que la foule se tassait à l'intérieur de l'enclos qui va servir de chantier aux sculpteurs, il fut procédé aux cérémonies habituelles en pareille circonstance.

M. Salengro, maire de Lille, secrétaire général de la mairie; Cochez, directeur des travaux et le sculpteur Edgar Boutry, signèrent le parchemin qui, avec les quelques pièces de monnaie et médailles fut placé dans l'enclos creusé dans la masse onique, et le premier magistrat de la Cité, armé de la truelle, procéda au scellement de la pierre.

Ces rites accomplis, M. Salengro prononça une courte allocution.

Après l'exécution de l'Hymne à la France Immortelle et d'une Marseillaise, exécutée sur un mode lugubre les troupes, drapeaux et sonnettes, défilent devant le monument. Le général Gouraud, le ministre de la Guerre, le général Lamon, le ministre de la Marine, le gouverneur de Paris, le président de la Chambre, le gouvernement et la Ville de Paris. De nombreuses délégations d'anciens combattants, mutilés, pupilles de la Nation, ont été rangés de chaque côté de l'avenue des Champs-Élysées.

Les porte-drapeaux viennent se ranger près de la tombe du Soldat Inconnu, exécutant la daine sacrée, et formant une haie glorieuse de chaque côté de l'allée qui fait face à l'avenue des Champs-Élysées.

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Un peu avant 11 heures, M. Doumergue, président de la République et des membres de sa maison civile et militaire et accompagnés du général Lamon descend de voiture.

Tambours et clairons battent et sonnent «aux champs» et les troupes présentent les armes.

Les trompettes de la garde républicaine sonnent «Au drapeau!» Puis la musique entonne la «Marseillaise». Une nouvelle sonnerie «Garde à vous» et une bombe éclate au sommet de l'Arc de Triomphe.

LA MINUTE DE SILENCE

C'est alors le silence que ne troublent que la rumeur confuse et lointaine de la ville, le crissement de la sole froissée des étendards.

Le président de la République, après s'être profondément incliné devant la pierre tombale du héros anonyme vient se placer à l'entrée du terre-plein, face à l'avenue des Champs-Élysées.

LE DÉFILÉ DES TROUPES

Le défilé commence, le général Gouraud qui vient en tête des troupes, se range à leur

gauche et prend place face au président de la République qu'il salue de l'épée.

Défilant de l'avenue Hoche, les troupes défilent alors.

Arrivés à la hauteur du président de la République, les drapeaux s'inclinent, les officiers sautent du sabre et musiques et fanfares jouent des marches militaires.

Le défilé terminé, le général Gouraud s'adresse au chef de l'Etat, le salue et reçoit les compliments de M. Doumergue pour la bonne tenue et l'allant des troupes placées sous ses ordres.

Avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, le président de la République remonte en voiture et regagne l'Élysée, salué respectueusement par la foule.

L^{re} FELICITATIONS AUX TROUPES

Paris, 11 novembre. — A l'issue de la revue, le président de la République a adressé au général Gouraud une lettre de félicitations aux troupes pour leur belle tenue. Il a levé les punitions, à l'exception de celles que les chefs de corps jugeront devoir maintenir pour raisons graves de discipline.

La même lettre a été adressée au ministre de la Marine pour les marins.

UN ACCIDENT: UN COLONEL BLESSÉ

Paris, 11 novembre. — Ce matin dans l'avenue des Champs-Élysées, le cheval que montait le colonel Mangot, du 21^e rég. d'infanterie coloniale a été heurté par une auto. Le colonel est tombé sur la chaussée et s'est fait une blessure saignante à l'arcade sourcilieuse droite.

Le colonel a tenu à défilé à la tête des troupes et a refusé de porter plainte contre l'auteur de l'accident.

EN PROVINCE

Les dépêches de province signalent que l'anniversaire de l'Armistice a été célébré avec éclat. Partout les monuments et les tombes des soldats